



ESTIMATION

N° D202512-997

En date du 16/12/2025

Rapido'Devis

RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael
29470 Plougastel Daoulas

SAINT-GOBAIN

M. Robin GENAY

12 Place de l'Iris
92400 Courbevoie

SIRET : 54203953200198

Chauffage / Climatisation / Ventilation

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
1	VMC HYGRO B				
1.1	Fourniture et pose d'un groupe VMC hygroréglable de type B Caisson VMC hygro B basse consommation Atlantic ou équivalent groupe Saint-Gobain avec moteur EC, débit adapté au logement, certification NF	1 u	850,00 €	10.0 %	850,00 €
1.2	Bouche d'extraction hygroréglable cuisine Bouche hygro type cuisine Atlantic ou équivalent groupe Saint-Gobain avec détection d'humidité	1 u	105,00 €	10.0 %	105,00 €
1.3	Bouche d'extraction hygroréglable sanitaire Bouche hygro Atlantic ou équivalent groupe Saint-Gobain pour salle de bain et WC avec détection d'humidité	2 u	85,00 €	10.0 %	170,00 €
1.4	Entrées d'air hygroréglables Entrées d'air autoréglables ou hygroréglables Atlantic ou équivalent groupe Saint-Gobain pour pièces principales	4 u	55,00 €	10.0 %	220,00 €
1.5	Gaines VMC et accessoires Fourniture et pose de gaines isolées diamètre 80 à 125mm, colliers, manchons, prise d'air extérieur	1 fft	650,00 €	10.0 %	650,00 €
1.6	Main d'œuvre installation VMC Pose du caisson, passage des gaines, installation des bouches et entrées d'air, raccordements électriques, mise en service et réglages	8 h	55,00 €	10.0 %	440,00 €
2	POMPE A CHALEUR AIR-AIR				
2.1	Fourniture pompe à chaleur air-air multisplit PAC air-air Atlantic ou équivalent groupe Saint-Gobain ETAS 95% minimum, COP 3, unité extérieure + unités intérieures murales ou console, puissance adaptée au logement	1 u	4 800,00 €	10.0 %	4 800,00 €
2.2	Unité intérieure murale Split mural Atlantic ou équivalent groupe Saint-Gobain avec télécommande pour pièce principale	4 u	850,00 €	10.0 %	3 400,00 €

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
2.3	Pose unité extérieure PAC Installation de l'unité extérieure sur support, fixations murales ou sur châssis au sol	1 u	450,00 €	10.0 %	450,00 €
2.4	Pose unités intérieures Installation des splits intérieurs, percements, passages de liaisons frigorifiques	4 u	280,00 €	10.0 %	1 120,00 €
2.5	Liaisons frigorifiques Fourniture et pose de liaisons frigorifiques pré-isolées entre unités extérieure et intérieures	40 ml	45,00 €	10.0 %	1 800,00 €
2.6	Raccordements électriques PAC Câblage électrique, protections différentielles, raccordements des unités	1 fft	350,00 €	10.0 %	350,00 €
2.7	Mise en service PAC Tirage au vide, contrôle d'étanchéité, mise en gaz, essais de fonctionnement, réglages et paramétrage	1 u	280,00 €	10.0 %	280,00 €
3 REGULATION PIECE PAR PIECE					
3.1	Thermostat d'ambiance programmable filaire Thermostat digital programmable hebdomadaire Atlantic ou équivalent groupe Saint-Gobain avec sonde de température, compatible PAC	4 u	125,00 €	10.0 %	500,00 €
3.2	Installation et programmation thermostats Pose des thermostats, câblage, paramétrage et programmation par pièce	4 u	85,00 €	10.0 %	340,00 €
4 FINITIONS ET MISE EN SERVICE					
4.1	Passages de cloisons et rebouchages Percements nécessaires et rebouchage soigné des traversées de cloisons	1 fft	220,00 €	10.0 %	220,00 €
4.2	Mise en service globale et formation Contrôle complet de l'installation, réglages finaux, formation de l'utilisateur aux équipements, remise des notices	2 h	65,00 €	10.0 %	130,00 €
4.3	Installation réalisée par un professionnel qualifié RGE. Garantie constructeur sur les équipements. TVA à 10% applicable selon conditions.				

Modalités et conditions de règlement :

Ce document est une estimation et non un devis.

Ce document est généré automatiquement par un algorithme intelligent et constitue une estimation indicative. Les montants indiqués sont susceptibles d'être ajouté en cas de modification du taux de TVA en vigueur. Cette estimation devra être confirmée par un artisan qualifié, qui établira un devis définitif prenant en compte les spécificités de votre projet.

TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Total net HT	15 825,00 €
TVA (10.0%)	1 582,50 €
Total TTC	17 407,50 €
Net à payer	17 407,50 €

Offre valable jusqu'au **15/01/2026**

Bon pour accord et signature

Fait le :
À :